# Compte-rendu du conseil d'école n°1 du groupe scolaire Schickelé de l'année scolaire 2022/2023

Jeudi 20 octobre 2022

### Personnes présentes :

- de la mairie : Mme Gasparotto, adjointe aux affaires scolaires
- de l'équipe enseignante : Mmes Brand, Marckert, Delmas, Engel, Poupin, Muller, Jung, Lamrini, Seiler, Simon et Stroesser et M.Guinchard (directeur)
- des représentants des parents d'élèves : Mmes Koestel, DellaPina, Holzritter, Koeniguer-Richter, Paniel, Klein, Bernhard-Naudin, Tuncer Demirbilek et Mrs Koestel et Maamar pour l'APEPA ; Mmes Pouclet, Risser, Le Gloinec, Koestel, Techer et Dubant pour le FCPE
- des ATSEM: Mmes Melao et Guillon

Début du conseil d'école: 18h05

M.Guinchard souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et, après un tour de table de présentation, explique la disposition des tables pour que chacun puisse visualiser qui peut prendre part aux débats et aux votes et quelles sont les personnes invitées qui peuvent assister sans intervenir. Il indique que Mme Gasparotto rejoindra le conseil d'école un peu plus tard. Il précise qu'aucune demande de modification de l'ordre du jour ne lui a été envoyée.

## 1) Installation du CE 2022/2023, désignation du secrétariat de séance pour les 3 conseils d'école et résultats des élections

a) Secrétariats de séances :

M.Guinchard propose de rédiger le premier compte-rendu, le second sera à la charge de la FCPE et le troisième de l'APEPA.

- b) M.Guinchard rappelle quelques règles de fonctionnement du conseil d'école quant aux prises de parole et au vote du soir (1 voix pour la mairie, 10 voix pour les représentants de parents d'élèves et 10 voix pour les enseignants)
- c) M.Guinchard redonne les résultats des élections : 218 votants pour une liste électorale de 329 électeurs soit un taux de participation de 66,26 % (en hausse de 1,4 % par rapport à 2021/2022).

Les dix sièges sont pourvus de la manière suivante : 6 pour l'APEPA et 4 pour la FCPE.

Sont donc élus en tant que titulaires : Emmanuelle KOESTEL (APEPA), Jean-Noël FRITZ (APEPA), Céline DELLA PINA (APEPA), Céline HOLZRITTER (APEPA), Sandrine KOENIGUER-RICHTER (APEPA), DelphinE PANIEL (APEPA), Clémence POUCLET (FCPE), Adeline LE GLOINEC (FCPE), Marie RISSER (FCPE) et Gilles GRUNENWALD (FCPE).

Sont élus en tant que suppléants : Julia KLEIN (APEPA), Alexandre KOESTEL (APEPA), Natacha FRITZ (APEPA), Mohammed MAAMMAR (APEPA), Tania BERNHARD-NAUDIN (APEPA), Meryem TUNCER DEMIRBILEK (APEPA), Elodie BREYEL (FCPE), Sarah KOESTEL (FCPE), Cindy TECHER (FCPE) et Barbara DUBANT (FCPE)

M.Guinchard remercie l'ensemble des parents qui ont participé aux actions pour la bonne tenue de ces élections 2022 (mise sou pli et dépouillement).

## 2) Présentation du RASED

Mme Fantini-Stoll (enseignante rééducatrice du RASED) indique que le RASED est situé au 1<sup>er</sup> étage de l'école élémentaire et qu'il est composé de Mme Meneghetti, psychologue de l'Education Nationale, ainsi que de Mmes Fantini et Donati-Schmuck, enseignantes-rééducatrices. Elle précise que le RASED peut être sollicité par les enseignants d'une part mais aussi directement par les familles au 03 88 38 56 89 (en laissant leurs coordonnées précises et en précisant le but de leur appel). Mme Fantini-Stoll précise aussi que le RASED est intervenue, en tant qu'équipe ressource, une fois déjà depuis le début de l'année scolaire pour la mise en œuvre du protocole Phare.

M.Guinchard rappelle que la présentation du RASED a été faite dans le mail de rentrée à destination de tous les parents du groupe scolaire Schickelé ainsi que dans le dossier de rentrée et que le numéro de téléphone du RASED est disponible sur les tableaux d'affichage ainsi que sur le site internet du groupe scolaire Schickelé.

Le RASED peut être sollicité directement par les parents par téléphone et les suivis (psychologiques et/ou rééducatifs) ne se font qu'avec l'accord de ces derniers.

# 3) Présentation du programme Phare

M.Guinchard précise que le programme Phare est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées, généralisé à tout le territoire national. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école.

Le harcèlement scolaire est une violence répétée, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place.

Cette méthode est non blâmante et basée sur la résolution pacifique des conflits (il n'y a ainsi pas de sanctions).

Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants).

Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini.

Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

M.Guinchard précise que seuls les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs et qu'il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.

M.Guinchard complète en indiquant qu'un protocole « établissement » sera rédigé par le conseil des maîtres en novembre 2022 et présenté au conseil d'école n°2 pour validation. Une prévention sera réalisée également auprès des élèves des classes élémentaires. Il précise aussi que Mmes Fantini-Stoll et Meneghetti du RASED sont actuellement personnes ressources pour le protocole Phare en attendant que les 5 enseignants volontaires du Groupe scolaire Schickelé puissent être formés : malheureusement les deux premières étapes de formation n'ont pas pu être réalisées par les enseignants car ils n'ont pas pu se connecter à la formation (nombre limité de connexions sur l'application Zoom).

## 4) Présentation du Règlement intérieur du groupe scolaire et modifications éventuelles

M.Guinchard précise qu'une modification du règlement intérieur a été demandée par l'équipe pédagogique au sujet des téléphones portables et montres connectées suite à diverses constatations dans les classes.

La proposition est la suivante : ajout d'un point « 5.6. Les téléphones portables et montres connectées des élèves sont tolérés mais doivent être éteints et rangés dans le cartable durant le temps scolaire. »

N'ayant pas eu d'autre demande de modification, M.Guinchard soumet au vote du conseil d'école l'approbation du règlement intérieur après les modifications apportées.

Résultat du vote : la demande est acceptée à l'unanimité (20 voix).

### 4) Protocole sanitaire

Le protocole en vigueur pour cette année scolaire a été transmis aux familles dans le dossier de rentrée.

Il comporte 4 niveaux : socle, 1, 2 et 3. Nous sommes depuis le début de l'année scolaire au niveau socle mais M.Guinchard demande de la vigilance à tous.

Il rappelle qu'en cas de cas COVID positif dans une classe, il envoie un mail à l'ensemble des parents de la classe avec un bon pour un auto-test à retirer gratuitement en pharmacie. Il remercie aussi les parents des élèves COVID positifs de lui signaler rapidement les cas.

# 5) Répartitions, organisation pédagogique et évaluations repères CP et CE1

Le groupe scolaire Schickelé compte 9 classes et une ULIS avec la répartition suivante :

- la classe PS-MS de Mme Stroesser à 21 élèves (9 PS et 12 MS)
- la classe PS-GS de Mme Muller et M.Guinchard à 25 élèves (8 PS et 17 GS)
- la classe CP de Mme Marckert à 23 élèves
- la classe du CE1-CE2 de Mme Simon à 26 élèves (12 CE1 et 14 CE2)
- la classe du CE2 bilingue de Mme Brand à 20 élèves
- la classe du CE2-CM1 de Mme Jung à 30 élèves (6 CE2 et 24 CM1)
- la classe du CM1 bilingue de Mmes Engel et Seiler à 18 élèves
- la classe du CM2 de Mme Lamrini à 31 élèves
- la classe du CM2 bilingue de Mmes Engel et Seiler à 19 élèves
- les 13 élèves d'ULIS sont comptés administrativement avec leur classe d'âge mais cette classe ne correspond pas forcément à leur classe d'inclusion
- l'effectif global au 20/10/22 est de 213 élèves (- 14 par rapport à l'année 2021/2022);
- la répartition des enfants de PS se fait en fonction de certains critères (filles-garçons, fratrie, langue maternelle étrangère, nombre de MS et de GS);
- le choix du CP unique a été fait pour avoir un groupe plus restreint et favoriser l'entrée dans la lecture et l'écriture mais aussi permettre aux élèves du CP d'acquérir des habitudes de travail.
- Quelques chiffres du groupe scolaire Schickelé :
- \* un effectif global en baisse : celle-ci s'explique d'abord par une courbe démographique en baisse et aussi par le fait qu'un certain nombre d'élèves (10 environ) ont été inscrits en juillet 2022 pour compenser les effectifs du Groupe scolaire Hoffen et de l'école Rohan afin d'éviter une fermeture de classe dans cette dernière ;
- \* 16 élèves ont des notifications MDPH (avec ou sans accompagnement) et 2 sont en attente de réponse (un peu plus de 8,4 % des élèves)
- \* 17 autres élèves feront l'objet de l'organisation d'une équipe éducative (8 %) pour des problématiques diverses (troubles importants, difficultés scolaires, manques éducatifs, etc.) qui pour certains s'accumulent
- \* 30 élèves ont une langue étrangère en plus du français dans leur famille (14%)...le constat : ce qui devrait être une spécificité pleine de richesse (maîtrise de 2 langues) est en fait une faiblesse pour ces élèves car ils ne maîtrisent que trop peu les 2 langues, tant à l'oral qu'à l'écrit...

Au sujet des évaluations repères CP et CE1, M.Guinchard laisse la parole à Mmes Marckert (CP) et Simon (CE1).

Mme Marckert (CP) indique que 3 élèves du CP sont dans un groupe à besoins et une demande d'aide a été adressée au RASED pour eux. Les résultats des évaluations CP ont été transmis par écrit et 10 familles ont été rencontrées. Le lien fort entre la GS et le CP permet aux élèves d'être prêts à l'arrivée au CP dans l'ensemble.

Mme Simon (CE1) indique que dans l'ensemble, les évaluations ont été bien réussies. Elle note que certains exercices, notamment en mathématiques, sont restés inachevés (positionnement d'un nombre sur une bande numérique par exemple). Ecrire des mots est encore difficile pour certains élèves. Les résultats des évaluations ont été communiqués à toutes les familles et elles pouvaient solliciter Mme Simon pour un rendez-vous pour un complément d'informations.

M.Guinchard ajoute que des tests de fluence seront organisés tout au long de l'année afin d'évaluer la fluidité en lecture et de repérer les enfants qui auraient des besoins particuliers d'accompagnement et d'adaptations. Mme Simon a été surprise de la baisse de fluence des élèves de CE2 au retour des vacances alors qu'elle avait constaté des progrès réguliers tout au long du CE1.

Mme Koestel (APEPA) demande si d'autres classes sont conernées par des évaluations repères. Mme Seiler et M.Guinchard répondent que les évaluations bilingues ne concerneront finalement que les CM2 et plus ni les CM1, ni les 6èmes.

Arrivée de Mme Gasparotto, adjointe aux affaires scolaires, à 18h35.

## 6) Le projet d'école

M.Guinchard annonce que le projet d'école est en cours jusqu'en 2023 car le Groupe scolaire Schickelé n'est pas concerné par les évaluations d'école qui doivent permettre l'émergence d'objectifs et la rédaction d'un projet d'école plus efficient.

Un avenant (2 fiches action) a été ajouté au projet d'école actuel sur le thème de l'école du dehors.

Une grande partie des objectifs du projet d'école actuel et des actions entreprises proviennent de l'analyse des chiffres précédemment cités : paupérisation des familles du groupe scolaire, grandes difficultés sociales et langagières pour de nombreux élèves dont certaines relèvent du handicap.

Depuis la fin du non-brassage, de nombreux projets ont été relancés dans les classes et il en remercie tous les enseignants.

## 7) Projets de classe

M.Guinchard laisse la parole aux enseignantes afin qu'elles présentent leurs projets et actions de classe.

Il précise que toutes les classes du groupe scolaire Schickelé participent aux cycles basket et natation.

Les classes élémentaires profiteront d'un opéra en janvier 2023 au Dôme : ce spectacle est proposé et pris en charge par la municipalité.

Les classes élémentaires participent à l'instant « Silence on lit » le vendredi.

Les classes élémentaires participeront à une « journée sans travail » (ateliers divers avec des groupes composés d'enfants de différentes classes) le jeudi 01/12/22. Les parents seront sollicités pour encadrer des ateliers.

- Mme STROESSER (PS-MS) : Le thème travaillé cette année est celui des animaux. Les élèves participeront à l'école du dehors, confectionneront les Maennele pour Saint-Nicolas. La classe participera à une « matinée sans travail » avec la classe des PS-GS le vendredi 02/12/22.
- Mme MULLER et M.GUINCHARD (PS-GS) : Le thème travaillé cette année est celui de la nature (école du dehors avec M.Guinchard). Mme Muller a choisi le thème des animaux à travers les albums jeunesse. Les PS-GS, comme les PS-MS, ont dégusté un goûter d'automne qu'ils ont préparé le mardi 18/10.
- Mme POUPIN pour la classe d'ULIS : les élèves participent à l'école du dehors mais aussi à « Rencontre d'écrivain » (l'idée étant de faire venir un auteur-illustrateur, en l'occurrence Christian Voltz, à l'école) avec les classes du CP et du CE1-CE2 en lien avec la médiathèque. Les élèves auront un cycle natation, iront au spectacle de l'opéra. Un projet commun avec l'ULIS collège est en cours d'élaboration.
- Mme MARCKERT (CP) : les élèves de la classe sont en APQ (activité physique quotidienne) tous les matins avant de rejoindre leur classe pour l'instant en extérieur tant que la météo est clémente puis en salle de motricité en maternelle. La classe participera à l'école du dehors par une découverte de l'environnement proche. Le vendredi 21/10/22, les élèves pourront participer à des ateliers cuisine le matin et jeux de société l'après-midi. Mme Marckert remercie d'avance les parents qui y participeront.
- Mme SIMON (CE1-CE2): Mme Simon fait un appel aux parents pour que le cycle natation qui débute en novembre puisse avoir lieu. M.Guinchard précise qu'il a envoyé ce jour un mail à l'ensemble des parents du groupe scolaire avec les dates de passation des agréments natation et qu'il a reconduit une trentaine d'agréments encore valides pour cette année scolaire 2022/2023. Les élèves du CE1-CE2 participeront au projet nature avec l'école du dehors mais aussi la lecture d'albums sur le thème de la nature. La classe va à la médiathèque une fois par mois avec un prêt individuel de livre et des lectures offertes. Elle participera également à un cycle rugby en mai ou en juin 2023. Mme Simon remercie les parents qui viennent le vendredi après-midi en BCD car cela lui permet d'être en salle informatique avec une moitié de classe.
- Mme BRAND (CE2 bilingue) : la classe va à la médiathèque une fois par mois le jeudi matin pour un prêt individuel de livre et une lecture offerte sur le thème du voyage. Elle ira au festival Augenblick (22/01/23). La correspondance avec Legelhurst devrait reprendre avec la volonté que les élèves rencontrent leurs correspondants. La classe participe également à l'école du dehors. Mme Brand a fait la demande pour participer au cycle rugby en mai ou en juin 2023 mais n'a pas eu de réponse pour l'instant.
- Mme JUNG (CE2-CM1) : un projet d'écriture et d'arts plastiques est réalisé sur le thème des portraits chinois. La classe travaillera également autour du roman.
- Mme LAMRINI (CM2): la classe est inscrite à « Hand'semble » et à « Maths Attaque » dans le cadre de la liaison CM2-6ème avec le collège Arbogast de Mutzig. M.Guinchard précise qu'une visite du collège devrait être associée à la journée Hand'semble et qu'une demande a été faîte au conseil école-collège pour qu'une visite du collège soit également réalisée pour les parents. Les CM2 vont créer un répertoire de mots sur le thème des aventuriers en découvrant différents types de livres.
- Mmes ENGEL et SEILER (CM1 et CM2 bilingues) : les deux classes participent à l'école du dehors le vendredi. Des sorties ont déjà eu lieu au Tremplin d'entreprises pour une exposition sur la nappe phréatique mais aussi au musée municipal et au collège de Mutzig sur les premiers Hommes en Alsace. Les deux classes iront au Festival Augenblick (le 22/11 pour les CM1 et le 07/11 pour les CM2) ainsi qu'à l'opéra en janvier. Mme Seiler participe également à l'élaboration de l'agenda CM2 en partenariat avec La Ligue contre le cancer et au projet Natura 2000.

Question de Mme Pouclet (FCPE) : pourquoi 2 classes (CE2-CM1 et CM2) ne participent pas à l'école du dehors ? Réponse de Mme Lamrini : les classes vont participer à de nombreux autres projets.

Réponse de M.Guinchard : Les jeunes collègues ont beaucoup d'autres priorités dans leur classe cette année.

# 8) Comptes OCCE : état des comptes, révision et désignation des réviseurs aux comptes

M.Guinchard laisse la parole à Mme Brand pour la coopérative scolaire.

Mme Brand précise tout d'abord que les deux coopératives (maternelle et élémentaire) ont fusionné au 01/09/22 et que par conséquent un transfert de fonds de 1710 euros a été réalisé de la coopérative maternelle vers la coopérative élémentaire. Au 01/09/22, il y a donc 10'935,87 euros sur le compte. Ce montant inclut les subventions municipales annuelles « transport » (200 euros / classe = 2000 euros).

Depuis le 01/09/22, un don de l'ADEM (78 euros) a été encaissé ainsi que la participation volontaire des familles (2222 euros) et une subvention de la DARILV (415 euros) pour la sortie des classes bilingues à Rust pour « Rock auf dem Schulhof ».

Au niveau dépenses : 517,28 euros ont été dépensés pour l'achat de matériel de sport et des jeux de récréation et 549,75 euros pour les cotisations à l'OCCE 67 et l'assurance en plus de quelques dépenses moins conséquentes (goûter de l'automne en maternelle ou achats de cahiers pour les CP remboursés par les parents par exemple).

Question de Mme Koestel (APEPA): des investissements sont-ils prévus pour cette année scolaire 2022/2023?

Réponses de l'équipe enseignante : l'équipe aimerait offrir un spectacle avant Noël à l'ensemble des classes ou une sortie au cinéma. Elle se heurte cependant à quelques difficultés : les tarifs des bus, le fait que les compagnies de spectacles ne fonctionnent plus qu'au forfait (cela représente un coût conséquent pour les 2 classes de la maternelle par exemple) et qu'il est parfois difficile de trouver des spectacles-animations-sorties qui soient réellement pédagogiques et adaptés à plusieurs niveaux de classe.

Mme Gasparotto pense qu'il serait possible de mettre à disposition la salle du cinéma Rohan pour certains spectacles.

## 9) Bilan sur les travaux réalisés et en cours

M.Guinchard a adressé hors conseil d'école à Mme Gasparotto les demandes de l'équipe éducative afin qu'elle puisse apporter des réponses au conseil d'école de ce soir.

Mme Gasparotto répond aux demandes adressées :

A l'école maternelle :

- refaire les marquages au sol dans la cour de récréation (cercles avec les chiffres, marelle) et repeindre la petite table en bois avec les deux bancs dans la cour de récréation :

Réponse de Mme Gasparotto : cela ne sera pas fait car il y aura les écoles de cycles en septembre 2023.

**Remarque de M.Guinchard**: il peut comprendre que les dépenses conséquentes (par exemple le renouvellement de 10 ordinateurs) puissent être étalonnées ou refusées mais s'agissant des marquages au sol demandés depuis février 2021, il ne comprend pas l'argument municipal dans la mesure où ce marquage a toujours été fait par une société extérieure lors du renouvellement de tous les marquages routiers sur la commune. Il rappelle également qu'il y a encore des élèves et des personnels qui fréquentent l'école maternelle jusqu'en juillet 2023.

**Remarque de Mme Risser (FCPE)**: il n'est pas entendable que les enfants, qui vont passer encore une année complète dans cette école, ne soient pas pris en considération et que l'on priorise le projet des écoles de cycles, même pour des demandes simples et peu coûteuses.

- mettre un "bloc portail" (au sol ou sur le grillage) sur l'entrée principale afin que le portail puisse rester ouvert aux heures d'accueil des familles car actuellement l'équipe éducative est obligée de mettre une corde tous les jours à 7h50, 11h20, 13h20 et 15h50 :

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été noté par les services techniques.

- reboucher le trou (dans le linoleum) dans le couloir du rez-de-chaussée au niveau du bureau des ATSEM:

**Réponse de Mme Gasparotto** : dans le tableau transmis à M.Guinchard, les services techniques ont noté que « cela ne serait pas fait car il y aura la mise en place des écoles de cycles à la rentrée 2023 ».

- néons à vérifier dans les salles de classe et la salle de motricité :

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été fait à l'été 2022.

**Remarques de M.Guinchard, Mme Seiler et Mme Poupin**: cette demande est récurrente car même si cela a été fait à l'été 2022, des néons continuent à clignoter dans différentes salles du groupe scolaire Schickelé (ce qui pose de gros problèmes aux élèves d'ULIS très photosensibles).

- des languettes blanches sont décollées en salle de motricité :

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été fait à l'été 2022.

**Remarque de M.Guinchard** : cette demande est récurrente car même si cela a été fait à l'été 2022, des languettes continuent à se décoller dans la salle de motricité.

# A l'école élémentaire :

- achat de 10 ordinateurs portables (8 classes élémentaire + 1 direction + 1 maternelle) de la même génération et qui puissent être mis en réseau afin de compléter de manière pertinente l'équipement du chariot numérique et achat en complément de cette demande de 10 lecteurs CD externes et de 10 Hub USB :

**Réponse de Mme Gasparotto** : M.Werlé, responsable informatique municipal, a changé 3 ordinateurs cet été, révisé et nettoyé les VPI et il souhaiterait voir avec la personne responsable du réseau de maintenance informatique de l'académie pour la mise en réseau des ordinateurs enseignants.

Remarque de M.Guinchard: il peut demander à cette personne de revenir et de se mettre en contact avec M.Werlé.

- matériel abîmé, vétuste ou qui n'est plus utilisé à débarrasser en salle informatique :

**Réponse de Mme Gasparotto** : cela a été noté par les services techniques.

Remarque de M.Guinchard: il reste encore des choses à débarrasser (1 petite table, 4-5 chaises, un présentoir de revues rempli).

- salle 4 : lino abîmé à changer

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été noté par les services techniques.

- salle 14 : lavabo qui goutte

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été fait à l'été 2022.

Remarques de Mme Seiler et M.Guinchard : cela a peut-être été fait à l'été 2022 mais le lavabo goutte toujours.

- débarrasser la salle des arts (salle à l'arrière du bâtiment entre les deux toilettes élèves) de ce qui n'est plus utilisé

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été fait à l'été 2022.

Remarque de M.Guinchard : il reste encore des choses qui pourraient être enlevées.

- installer un nouveau rack pour les vélos élèves dans la cour

Réponse de Mme Gasparotto : un nouvel abri pour les vélos et les trottinettes a été installé à l'été 2022.

Remarque des enseignants : certes mais cet abri reste insuffisant car il a réduit le nombre de vélos que les élèves pouvaient abriter.

- installer un rack vélos pour l'équipe éducative à l'arrière du bâtiment :

*Réponse de Mme Gasparotto* : cela a été noté par les services techniques.

- WC "garçons" : une lunette est cassée

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été fait à l'été 2022.

- WC "filles" : une lunette est abîmée

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été fait à l'été 2022.

*Remarque de M.Guinchard* : certes mais c'est encore le cas actuellement.

- WC adultes : installer des dérouleurs papier toilettes des deux côtés du bâtiment

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été noté par les services techniques.

- achat de deux paillassons à installer juste avant les premières marches des portes arrières de l'école

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été noté par les services techniques.

- installer un bloc portail (au sol) côté rue du Génie car les élèves n'arrivent pas à l'ouvrir et sortir avec leur vélo lorsqu'il est déverrouillé aux heures d'accueil et de sortie :

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été noté par les services techniques.

- installer un affichage explicite sur les deux portails magnétisés de l'école afin que les personnes extérieures comprennent la situation actuelle aux heures non scolaires :

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été noté par les services techniques.

- nettoyage de la cour chaque matin avant que les élèves arrivent car de nombreux déchets sont trouvés le matin dans la cour :

M.Koestel (APEPA) précise que les enfants se plaignent régulièrement des déchets (canettes, bouteilles, papiers, etc...) qu'ils trouvent dans la cour à leur arrivée le matin.

Réponse de Mme Gasparotto : cela sera fait.

*Remarque de M.Guinchard* : ce dispositif de nettoyage matinal avait été entériné mais il n'a pas été averti de son arrêt.

- les plaques électriques et le four de la classe ULIS (salle 12) sont-ils aux normes ?

Réponse de Mme Gasparotto : cela a été noté par les services techniques.

- le lavabo en salle 10 est ébréché et n'a toujours pas été changé

*Réponse de Mme Gasparotto* : il ne sera pas changé car il ne goutte pas.

Remarque de M.Guinchard: ce lavabo est ébréché depuis plus d'un an et représente un danger potentiel pour les élèves qui l'utilisent. Il demande la condamnation du lavabo tant qu'il ne sera pas changé. Il exprime aussi son incompréhension car cette demande de changement de lavabo a été faite en février 2022 au conseil d'école n°2 de l'année scolaire 2021/2022 or il lui avait été dit qu'il serait changé aux vacances de printemps 2022 puis que ce lavabo avait été commandé mais qu'il y avait un souci de livraison et que par conséquent il serait changé à l'été 2022.

Mme Gasparotto répond à M.Guinchard qu'il peut solliciter directement les services techniques s'il juge qu'elle est incompétente pour toutes ces demandes.

M.Guinchard répond qu'il n'y a aucune remise en cause de la compétence de Mme Gasparotto, ni d'attaque personnelle mais qu'elle est la seule représentante municipale présente à ce conseil d'école et qu'il ne comprend pas à qui il doit adresser ces demandes qui, pour rappel, ne sont pas des demandes de « confort ». Doit-il s'adresser directement à M. le Maire ? Il redit que les enseignants et les personnels qui travaillent au groupe scolaire Schickelé ne sont « que des locataires » et qu'ils essaient simplement de prendre soin de leur outil de travail (bâtiments, classes, extérieurs) et de l'environnement dans lequel ils évoluent tous les jours afin que les élèves et leurs familles puissent être accueillis dans les meilleures conditions possibles. Il renouvelle son souhait que toutes ces demandes récurrentes chronophages puissent être sorties du conseil d'école mais rappelle également qu'il n'est pas question pour l'équipe éducative de mettre de côté ces demandes non plus.

M.Guinchard propose que l'adjoint aux services techniques soit invité au prochain conseil d'école. Mme Gasparotto lui répond que c'est une possibilité à envisager.

## 10) Questions et demandes de l'équipe éducative

En complément du renouvellement d'une partie des demandes de travaux cités au point précédent, M.Guinchard sollicite Mme Gasparotto sur divers points :

- qu'en est-il du changement des portes d'entrée de l'école élémentaire ou de l'isolation des deux halls d'entrée surtout dans le contexte actuel de crise énergétique ?

**Réponse de Mme Gasparotto** : la demande a été remontée aux services techniques et ce qui semble être envisagé est plutôt une isolation par l'intérieur.

M.Guinchard annonce à Mme Gasparotto que désormais il ne s'occupera plus des inscriptions au groupe scolaire Schickelé car c'est de la compétence de la mairie : en effet, ce n'est pas au directeur de demander un livret de famille, une carte d'identité ou tout autre papier officiel d'autant plus que la mairie a enfin accès à l'application Onde (gestion administrative des écoles) avec sa clé OTP. Il s'occupera de l'admission à l'école ce qui est de la compétence du directeur.

Il ajoute qu'il ne relaiera plus non plus d'informations municipales aux parents d'élèves du groupe scolaire Schickelé car la mairie peut désormais réaliser sa propre liste de diffusion via l'application Onde.

Mme Gasparotto se dit surprise des annonces de M.Guinchard.

M.Guinchard répond que ces points avaient déjà été abordés lors de leur rencontre préalable au conseil d'école et qu'il se recentre désormais sur les missions qui lui incombent et rappelle également que, concernant les inscriptions, il s'agit de la loi mais que depuis fort longtemps, ses demandes répétées sont restées lettre morte.

# 11) Questions et demandes des représentants des parents d'élèves

M.Guinchard laisse la parole aux représentants des deux associations de parents d'élèves APEPA et FCPE.

### Pour l'APEPA:

Mme Koestel remercie tous les parents qui ont participé à l'organisation des élections ainsi que tous les électeurs.

Elle annonce que 3 opérations de vente seront réalisées par l'APEPA : les fromages (livraison mi-novembre), les chocolats (livraison fin novembre) puis les oranges (janvier ou février 2023). Les bénéfices seront reversés pour des actions qui restent à définir. M.Koestel présente et livre le matériel acheté avec les actions passées et offert à l'école : une quinzaine de raquettes et balles, un panier de disc-golf et des frisbees pour un montant de 462,67 euros.

**Question de Mme Koestel à l'équipe enseignante** : comment sont organisées les 30 minutes d'APQ (activité physique quotidienne) dans les classes ?

**Réponses de l'équipe enseignante** : Mme Marckert fait sport dans la cour tous les matins avant de monter en classe. Mme Brand en fait dans la continuité de la récréation. M.Guinchard précise que ces 30 minutes d'APQ peuvent être faites en classe et être des étirements, de la relaxation ou d'autres activités.

**Question de Mme Koestel aux enseignantes du CM1 et CM2 bilingues** : il semblerait que les cartables soient assez lourds (4 à 5,5 kilos). Est-il possible que les élèves puissent laisser du matériel à l'école ou que les enseignantes continuent à changer de classe comme l'année dernière ?

**Réponse de Mmes Engel et Seiler** : c'est compliqué d'entreposer le matériel et de perdre du temps à le récupérer avant chaque séance. D'autre part, les enseignantes ont dans chaque classe des affichages spécifiques (allemand et français) et il n'est pas possible de doubler ces affichages. Enfin, les élèves ont dans leurs sacs un certain nombre d'objets qui n'ont pas lieu d'y être.

**Question de Mme Koestel à Mme Gasparotto** : qu'en est-il de la demande de fournir de l'eau chaude aux élèves de l'école élémentaire pour le lavage des mains avant cet hiver ?

Réponse de Mme Gasparotto : non ce n'est pas prévu.

**Question de Mme Koestel à Mme Gasparotto** : qu'en est-il du projet de rénovation de la cour de récréation de l'école élémentaire Schickelé ?

**Réponse de Mme Gasparotto** : ce projet sera repris en 2023 mais elle redit qu'il est possible pour les représentants de parents d'élèves de reprendre le travail débuté en 2021 et de faire des propositions.

**Remarques de Mme Pouclet (FCPE) et de M.Koestel (APEPA)**: Ils précisent que des propositions ont été faites et que ce serait une perte de temps inutile pour les parents d'élèves de reprendre le projet si au final celles-ci ne sont pas prises en compte d'autant plus que la demande municipale de départ pour le groupe de travail était que la cour de récréation puisse rester un parking.

**Question de Mme Koestel à Mme Gasparotto** : est-il prévu dans le cadre de la mise en place des écoles de cycles que soit construit une salle de sport pour les élèves de l'école élémentaire Schickelé ?

*Réponse de Mme Gasparotto* : ce n'est pas prévu mais elle note cette demande.

Remarque de M.Guinchard: il précise que cette demande n'est pas nouvelle dans la mesure où aucune des écoles élémentaires de Mutzig (en dehors des deux écoles maternelles qui disposent de salle de motricité) n'a de lieu dédié de pratique sportive en dehors des cours de récréation. Il dit aussi que l'accès au gymnase intercommunal du collège Arbogast de Mutzig est quasiment impossible pour les classes élémentaires de Schickelé (déplacements et créneaux horaires compliqués).

**Question de Mme Koestel à Mme Gasparotto** : est-ce qu'une synthèse de la dernière commission scolaire du 13/10/22 sera envoyée aux représentants de parents d'élèves et, si oui, sera-t-elle transmise à l'ensemble des parents d'élèves ?

**Réponse de Mme Gasparotto** : oui une synthèse de cette réunion sera envoyée aux représentants de parents d'élèves élus présents à la Commission des Affaires scolaires mais elle ne sera pas envoyée à l'ensemble des parents d'élèves. Les associations de parents d'élèves restent libres de réaliser leur propre document et de le diffuser aux parents d'élèves mais n'ont pas le droit de diffuser la synthèse municipale. Les compte-rendus des Commissions municipales n'ont pas vocation à être diffusés publiquement.

**Réactions des représentants de parents d'élèves**: ils sont surpris car ils représentent, en conseil d'école ou en commissions municipales, l'ensemble des parents d'élèves. Mme Risser (FCPE) ajoute que de nombreux parents d'élève se plaignent régulièrement du manque d'informations des décisions municipales. Mme Gasparotto répond que les informations sont régulièrement transmises par les canaux d'informations municipaux (site internet, Mutzigmag, page Facebook) ainsi que par des courriers papiers remis directement aux familles.

**Question de Mme Koestel à Mme Gasparotto** : est-il possible que la police municipale intervienne auprès d'une camionnette qui stationne sur le trottoir au niveau du passage piétons rue de l'Église ?

*Réponse de Mme Gasparotto* : elle a noté la demande et le relaiera à la police municipale.

**Question de Mme Koeniguer-Richter à Mme Gasparotto**: qu'en est-il de l'ULIS dans la mise en place des écoles de cycles ? **Réponse de Mme Gasparotto**: Mme Lienhard-Schnebelen, inspectrice de la circonscription de Molsheim, a sollicité le RASED pour une remontée des besoins afin d'envisager la création d'une 2ème classe ULIS école.

**Remarque de M.Guinchard** : ni Mme Gasparotto, ni lui en tant que directeur, ne sont décideurs en la matière et ne pourront répondre à cette question ou s'engager pour la rentrée 2023/2024. Cette décision sera prise par l'Education Nationale.

Mme Poupin ajoute qu'elle ne voit pas comment une seule ULIS école pourrait fonctionner au niveau pratique (taxi, classe, matériel par exemple) dans l'organisation des écoles de cycles.

## Pour la FCPE:

**Question de Mme Pouclet à l'équipe enseignante** : est-il prévu que les classes participent comme l'année dernière à l'opération « Nettoyons la nature » ?

**Réponse de M.Guinchard**: oui mais pas comme l'année dernière où l'opération était sponsorisée par une enseigne de grande distribution et avait engendré beaucoup trop de déchets du point de vue de l'équipe éducative. Cette opération sera reconduite mais peut-être par classe et sur des nettoyages répétés de certaines zones environnantes du groupe scolaire Schickelé.

Mme Pouclet annonce que la FCPE organisera une vente de chocolats pour Pâques 2023.

Mme Pouclet annonce que la FCPE coparticipera à la mise en place des écoles de cycles.

Mme Pouclet ajoute que la FCPE a beaucoup d'idées quant à l'organisation du second temps de prévention sur les écrans même si la première n'a pas réuni un grand nombre de parents.

M.Guinchard en profite pour remercier la mairie pour la mise à disposition de la salle de cinéma et du matériel lors de la soirée d'informations-débat organisée le 06/10/22 ainsi que les associations de parents d'élèves FCPE et APEPA pour leur collaboration. Il souhaite qu'une matinée puisse être organisée un samedi matin pour les élèves et les parents sur le thème des écrans si possible encore avant Noël.

### 12) La parole aux représentants de la mairie

M.Guinchard laisse la parole à Mme Gasparotto, adjointe aux affaires scolaires, pour quelques informations complémentaires. Mme Gasparotto annonce qu'un spectacle d'Opéra sera proposé gratuitement à l'ensemble des classes élémentaires mutzigeoises en janvier 2023 au Dôme.

D'autre part, le 25/11/22 sera organisée une journée sans voiture avec des actions de sécurité routière : tout le monde sera invité à privilégier un autre mode de déplacement que la voiture pour se rendre à l'école ce jour là. Une zone de stockage des vélos dans la cour de l'école élémentaire sera rubalisée et une pro-tente sera installée pour un moment convivial.

Mme Risser (FCPE) demande s'il serait possible d'installer un rack à vélos pour les parents devant l'école élémentaire. Mme Gasparotto note cette demande.

### 13) Divers de dernière minute

M.Guinchard indique que le compte-rendu sera envoyé, pour corrections et modifications, à Mme Gasparotto pour la mairie, à Mme Pouclet pour la FCPE et à Mme Koestel pour l'APEPA.

La version définitive de ce compte-rendu sera ensuite envoyée par mail à l'ensemble des parents et des participants et sera mis en ligne sur le site internet de l'école.

Il annonce que les dates retenues pour les kermesses d'école sont les suivantes : samedi matin 17 juin 2023 pour l'école maternelle et vendredi soir 23 juin 2023 pour l'école élémentaire. L'organisation des deux kermesses fera l'objet de deux réunions préparatoires séparées.

Enfin, M.Guinchard précise que le conseil d'école n°2 aura lieu le mardi 28/02/23 à 18h et le n°3 le mardi 27/06/23 à 18h. Il remercie l'ensemble des participants et clôture ce premier conseil d'école à 20h50.

Alexandre Guinchard, secrétaire de séance